

PROCES-VERBAL CONSEIL FEDERAL

Date : 03/10/2025

Horaire : 18h30

Lieu : Tours

ÉTAT DE PRÉSENCE

Prénom & Nom	Fonction	Statut
Gilles ERB	Président	Présent
Carine BLOCH	Vice-présidente	Présente
Adrien DODU	Trésorier général	Présent
Marie FRANCISCO	Trésorière adjointe	Présente
Fabrice KOSIAK	Vice-président	Présent
Cécile LEONARD	Vice-présidente	Présente
Emmanuel MARZIN	1 ^{er} Vice-président	Présent
Jean-Michel POULAT	Secrétaire général	Présent
Isabelle WEGEL	Vice-présidente	Présente
Elodie WEY	Elue fédérale	Présente
Vuthny SAVAN	Secrétaire générale adjointe	Excusée
Vincent BLANCHARD	Elu fédéral	Présent
Christophe PORTE	Elu fédéral	Présent
Claire DELPOUVE	Elue fédérale	Excusée
Sarah HANFFOU	Elue fédérale	Excusée
Eric HENNEMANN	Elu fédéral	Présent
Sophie LARCHER	Elue fédérale	Présente
Stéphane LEBRUN	Elu fédéral	Excusé
Patrick BEAUSSART	Elu fédéral	Présent
Sophie BODIN	Elue fédérale	Présente
Gwen GERONIMI	Elue fédérale	Présente
Kévin VERDOT	Elu fédéral	Excusé
Pascal BERTRAND	Représentant des arbitres	Présent
Corinne COME	Représentante des arbitres	Présente
Jean-Christian GREMILLON	Représentant des éducateurs	Excusé
Thierry ALBERTIN	Président de Ligue	Excusé
Elidia ALCIDE DIT CLAUZEL	Présidente de Ligue	Excusée
Isabelle ALIOT-MICHOUX	Présidente de Ligue	Excusée
Nico ANGENON	Président de Ligue	Présent
Sylvie AVIT RELET	Présidente de Ligue	Excusée
Alexandra BOONS	Présidente de Ligue	Excusée
Jean-René CHEVALIER	Président de Ligue	Présent
Philippe DUMONTEIL	Président de Ligue	Présent
Bernard FERRIERE	Président de Ligue	Excusé

Prénom & Nom	Fonction	Statut
Charles GAVEAU	Président de Ligue	Excusé
Patrick GILLMANN	Président de Ligue	Excusé
Jean-Luc GUILLOT	Président de Ligue	Excusé
Gérald HUIOUTU	Président de Ligue	Excusé
Patrick LUSTREMANT	Président de Ligue	Présent
Renan THEPAUT	Président de Ligue	Excusé
Ambdillah TOUMBOU	Président de Ligue	Excusé
Robert VASSEUR	Président de Ligue	Présent
Marion VAYRE	Présidente de Ligue	Excusée
Hélène VILO	Présidente de Ligue	Excusée
Jean-Nicolas BARELIER	DTN	Présent
Jean-René MOUNIE	Directeur de la Haute-Performance	Présent / Invité
Magali ANDRIER	DG / DTNA	Présente
Thomas CHEVALIER	DGA	Présent
Nicolas DENNIELOU	Chef de cabinet	Présent

INFORMATIONS

Présentateur	Information
Gilles ERB	<p>Gilles Erb prend un moment pour revenir sur plusieurs sujets clés depuis sa dernière intervention. :</p> <ol style="list-style-type: none"> Élection d'Amélie Oudéa-Castéra à la tête du CNOSF : Moment marquant, avec une attention particulière portée sur les priorités et l'orientation future sous sa direction. Élection au Bureau Exécutif du CNOSF : Gilles Erb a été élu en troisième position, un signe de confiance important confirmé par une vice-présidence en charge des territoires. Problématiques budgétaires Ministère : Le budget du Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative est sous pression avec une réduction importante des crédits alloués. Gilles Erb a souligné que près de 300 millions d'euros ont été rendus par le secteur depuis le début de l'année, ce qui représente presque la moitié de ses crédits budgétaires. Il est important de noter que ce secteur est celui qui a subi les plus grandes coupes alors qu'il fait partie des plus petits budgets de l'Etat. Impact de la réduction budgétaire sur le secteur sportif : Gilles Erb a insisté sur l'effet dévastateur de ces coupes budgétaires pour les structures dont les clubs et plus généralement pour l'accès à l'activité sportive. Selon lui, chaque euro investi dans le sport permettrait d'économiser 13 euros pour la dépense publique, ce qui démontre que le sport devrait être vu davantage comme un investissement plutôt que comme une dépense.

Présentateur	Information
Jean-Nicolas BARELIER / Jean-René MOUNIE	<p>5. Autres points à l'agenda :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Rencontre avec l'Agence Nationale du Sport (ANS) concernant le dispositif "1 école, 1 table", un projet visant à offrir plus de possibilités de pratique aux jeunes dans les écoles. ○ Inaugurations récentes et autres événements marquants des derniers mois, souvent liés à la mise en place de projets soutenus par le CNOSF. <p>6. Perte budgétaire de 50% pour l'ANS PSF : Une autre problématique soulevée par Gilles Erb est la perte de 50% de budget pour l'ANS PSF, ce qui pourrait impacter de manière significative certains projets et actions.</p> <p>En résumé, il y a une inquiétude réelle concernant la fragilité du financement du sport en France, et Gilles Erb a insisté sur la nécessité de reconsidérer les investissements dans ce domaine, compte tenu de ses effets positifs sur l'ensemble de la société.</p> <p>Le Projet de Performance Fédéral (PPF) 2025-2029 s'inscrit dans la continuité des progrès réalisés lors de la précédente olympiade 2021-2024, qui a vu la France s'établir durablement parmi les meilleures nations mondiales de tennis de table, avec notamment 2 hommes et 2 femmes dans le top 20 mondial. Pour consolider et renforcer cette dynamique, la FFTT a décidé d'internaliser l'expertise haute performance en recrutant Jean-René Mounié comme directeur de la Haute Performance, et avec un accompagnement complémentaire assuré par Michel Blondel. Cette décision vise à développer une véritable culture de la haute performance, en professionnalisant et en structurant davantage les équipes techniques et les accompagnants.</p> <p>L'Equipe de France (EDF) est placée « au-dessus de tout », signifiant que chaque athlète est pleinement engagé au service de l'équipe nationale. Les règles et devoirs liés à cette appartenance sont renforcés, tandis que la Fédération met en place des dispositifs structurants et réglementaires destinés à optimiser les conditions de performance des joueurs. L'équilibre entre individualisation et esprit collectif est soigneusement travaillé, en évitant une ultra-individualisation au profit d'une organisation favorisant davantage de regroupements nationaux et l'appartenance à une structure fédérale pour un entraînement permanent ou ponctuel, avec accès aux services annexes.</p>

Présentateur	Information
	<p>La présentation complète effectuée en séance est annexée en fin de document.</p> <p>Un temps d'échanges a ensuite permis d'aborder différents thèmes dont la nécessité de féminiser l'encadrement et d'accompagner les parcours professionnels.</p> <p>Les membres du Conseil fédéral prennent acte de cette présentation du PPF et du modèle de performance 2025-2029.</p>

DÉCISIONS

Description	Décompte des voix	Date de mise en application
Le tableau des primes 2025 attribuées pour les compétitions de référence ont été présentés par Jean-Nicolas BARELIER. Ces documents détaillent les montants des primes individuelles accordées aux athlètes en fonction de leurs performances lors des événements internationaux clés.	Unanimité	Immédiate
Les modalités de remboursement et de couverture des dépenses engagées par les sportifs (déplacements, hébergements, inscriptions, etc.) pour les joueurs des cellules de performance FFTT.	Unanimité	1 ^{er} janvier 2026

PROCES-VERBAL

CONSEIL FEDERAL

Date : 04/10/2025	Horaire : 8h30	Lieu : Tours
-------------------	----------------	--------------

ÉTAT DE PRÉSENCE

Prénom & Nom	Fonction	Statut
Gilles ERB	Président	Présent
Carine BLOCH	Vice-présidente	Présente
Adrien DODU	Trésorier général	Présent
Marie FRANCISCO	Trésorière adjointe	Présente
Fabrice KOSIAK	Vice-président	Présent
Cécile LEONARD	Vice-présidente	Présente
Emmanuel MARZIN	1 ^{er} Vice-président	Présent
Jean-Michel POULAT	Secrétaire général	Présent
Isabelle WEGEL	Vice-présidente	Présente
Elodie WEY	Elue fédérale	Présente
Vuthny SAVAN	Secrétaire générale adjointe	Excusée
Vincent BLANCHARD	Elu fédéral	Présent
Christophe PORTE	Elu fédéral	Présent
Claire DELPOUVE	Elue fédérale	Excusée
Sarah HANFFOU	Elue fédérale	Excusée
Eric HENNEMANN	Elu fédéral	Présent
Sophie LARCHER	Elue fédérale	Présente
Stéphane LEBRUN	Elu fédéral	Excusé
Patrick BEAUSSART	Elu fédéral	Présent
Sophie BODIN	Elue fédérale	Présente
Gwen GERONIMI	Elue fédérale	Présente
Kévin VERDOT	Elu fédéral	Excusé
Pascal BERTRAND	Représentant des arbitres	Présent
Corinne COME	Représentante des arbitres	Présente
Jean-Christian GREMILLON	Représentant des éducateurs	Excusé
Thierry ALBERTIN	Président de Ligue	Excusé
Elidia ALCIDE DIT CLAUZEL	Présidente de Ligue	Excusée
Isabelle ALIOT-MICHOUX	Présidente de Ligue	Excusée
Nico ANGENON	Président de Ligue	Présent
Sylvie AVIT RELET	Présidente de Ligue	Excusée
Alexandra BOONS	Présidente de Ligue	Excusée
Jean-René CHEVALIER	Président de Ligue	Présent
Philippe DUMONTEIL	Président de Ligue	Présent
Bernard FERRIERE	Président de Ligue	Excusé
Charles GAVEAU	Président de Ligue	Excusé
Patrick GILLMANN	Président de Ligue	Excusé

Prénom & Nom	Fonction	Statut
Jean-Luc GUILLOT	Président de Ligue	Excusé
Gérald HUIOUTU	Président de Ligue	Excusé
Patrick LUSTREMANT	Président de Ligue	Présent
Renan THEPAUT	Président de Ligue	Excusé
Ambdillah TOUMBOU	Président de Ligue	Excusé
Robert VASSEUR	Président de Ligue	Présent
Marion VAYRE	Présidente de Ligue	Excusée
Hélène VILO	Présidente de Ligue	Excusée
Jean-Nicolas BARELIER	DTN	Présent
Magali ANDRIER	DG / DTNA	Présente
Thomas CHEVALIER	DGA	Présent
Nicolas DENNIELOU	Chef de cabinet	Présent
Florian BUREAU	Président Commission des Finances	Présent / Invité P1

INFORMATIONS

Présentateur	Information
Florian BUREAU	<p>Harmonisation du tarif des licences</p> <p>A. Introduction et rappel du contexte</p> <p>Dans le cadre du processus engagé de modernisation de la gouvernance fédérale et de renforcement de l'équité territoriale, Florian Bureau a présenté aux membres du Conseil fédéral une communication stratégique sur l'harmonisation du tarif des licences FFTT, en articulation avec le plan de professionnalisation.</p> <p>Cette intervention s'inscrit dans la continuité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des présentations effectuées auprès des Ligues régionales ; • des échanges tenus lors de la Convention nationale ; • et des remontées formulées par les Comités départementaux ainsi que les représentants des territoires ultra-marins. <p>L'objectif est d'aboutir à une réforme structurante, équilibrée et solidaire du modèle économique des licences FFTT, qui soit soutenable pour les clubs et lisible pour les pratiquants.</p>
	<p>B. Constats partagés</p> <p>La réflexion engagée repose sur plusieurs constats largement convergents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Complexité et hétérogénéité tarifaire : le système actuel présente une forte disparité des tarifs de licence selon les territoires, rendant impossible la définition d'un tarif national de référence.

Présentateur	Information
	<ul style="list-style-type: none"> • Écarts administratifs : des divergences notables sont observées entre les tarifs enregistrés dans les comptes administratifs et ceux effectivement appliqués sur le terrain, ce qui nuit à la transparence budgétaire et à la cohérence du pilotage financier. • Frustration et incompréhension des clubs : dans un contexte économique tendu, ces disparités génèrent un sentiment d'injustice entre clubs, et alimentent des tensions quant au financement de leurs projets et emplois.
	<p>C. Objectifs de la réforme</p> <p>La réforme proposée poursuit plusieurs objectifs stratégiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la solidarité verticale entre tous les niveaux de la gouvernance fédérale (clubs, comités, ligues, fédération), dans une logique de mutualisation et d'équité. • Clarifier et réguler les tarifs de licence, afin de garantir une juste répartition de la contribution des pratiquants sur l'ensemble du territoire national. • Soutenir le développement de l'emploi sportif, en flétrant les ressources vers les structures qui s'engagent dans la professionnalisation. • Mieux valoriser la licence "loisirs", encore trop souvent sous-exploitée malgré son potentiel de développement et de fidélisation.
	<p>D. Points d'attention et sensibilités territoriales</p> <p>Des retours issus des territoires ont permis d'identifier plusieurs enjeux de vigilance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rôle économique de la licence "loisirs" : certains clubs financent une part significative de leurs emplois via cette typologie de licence, et pourraient être fragilisés par une modification tarifaire. • Pratiques non déclarées : certains clubs ne licencient pas la totalité de leurs adhérents, ce qui interroge sur la soutenabilité du modèle fédéral et appelle à des mécanismes d'incitation ou de régulation. • Forte croissance des demandes d'attestations "loisirs" : tendance qui témoigne d'un intérêt croissant pour une pratique souple, mais aussi d'un besoin de clarification des droits et devoirs associés.

Présentateur	Information
	<p>E. Éléments d'arbitrage en cours</p> <p>Un tableau d'impact a été présenté afin de modéliser les effets redistributifs d'un système harmonisé de tarification.</p> <p>Des points de désaccord subsistent avec certaines Ligues, notamment sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les critères de redistribution envisagés ; • La prise en compte des spécificités territoriales (densité de clubs, nombre de licenciés, niveau d'emploi, etc.). <p>Un travail d'ajustement et de concertation est encore à conduire pour parvenir à un consensus solide et opérationnel.</p> <p>Des interventions en séance permettent de signaler quelques points de vigilance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La licenciation des scolaires et l'impact sur celle-ci en cas d'augmentation du tarif de la licence loisir • Le prise en compte des spécificités des territoires d'Outre-Mer • Le rattachement du tarif de la licence cadet au tarif de la licence senior <p>F. Perspectives et calendrier</p> <p>Conformément à la méthode retenue, cette phase d'information et d'échange constitue une étape préalable à la formalisation de la réforme.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une version consolidée de la proposition sera soumise au vote lors du Conseil fédéral de novembre ; • En cas d'adoption, le texte sera présenté à l'Assemblée générale du 6 décembre 2025, pour mise en œuvre à l'horizon [saison concernée, ex. 2026-2027].
Adrien DODU	<p>situation au 30 juin 2025</p> <p>Adrien Dodu, Trésorier Général, présente la situation financière de la Fédération arrêtée au 30 juin 2025. Il indique que l'exécution budgétaire à mi-exercice reste globalement en ligne avec les orientations validées en début de saison. Les équilibres financiers sont à ce stade maintenus, sous réserve de certaines évolutions à suivre attentivement dans les mois à venir. Il informe que plusieurs projets engagés dans le cadre du plan d'action fédéral poursuivent leur déploiement selon le calendrier prévu.</p>

Présentateur	Information
Carine BLOCH	<p>Conflits d'intérêts et déclaration d'intérêt.</p> <p>Carine Bloch rappelle que, statutairement, c'est le Comité d'éthique, de déontologie et lutte contre les violences qui doit établir la liste des membres du Conseil fédéral, des conseils de ligue et des commissions statutaires, qui doivent faire une déclaration d'intérêts. Il doit veiller à la prévention et au traitement des conflit d'intérêt. Elle présente, le document préparé et présenté au comité d'éthique, de déontologie et de lutte contre les violences. Il est largement inspiré de celui du CNOSF, d'autres fédérations et des demandes de la HATVP. Les élus concernés (président, VP, SG et trésorier) ont bien sûr d'ailleurs fait leur déclaration à cette Haute Autorité. Elle est en attente du retour du Comité sur le document et sur la liste de ceux qui devront le remplir, que le Comité doit fixer. Elle explique, par ailleurs, que le Comité de déontologie du CNOSF a donné un avis totalement favorable pour la charte des membres du Conseil Fédéral et des organes fédéraux, avec les dernières remarques faites par les membres du Conseil Fédéral. Elle sera donc envoyée à tous pour signature. Il paraît important que cette charte soit par la suite ajoutée aux statuts ou règlements de la FFTT.</p> <p>Elle présente également la semaine de l'éthique qui se tiendra en visioconférence du 13 au 17 octobre 2025. Plusieurs webinaires seront organisés.</p>
Magali ANDRIER	<p>Magali Andrier a présenté aux membres du Conseil fédéral la synthèse du séminaire des 5 et 6 septembre 2025, qui a constitué un temps fort de travail collaboratif entre élus et salariés.</p> <p>Ce séminaire avait pour objectifs de faire un point d'étape sur la mise en œuvre du projet fédéral 2025–2028, d'évaluer les actions déjà engagées et de préparer la feuille de route opérationnelle pour l'année 2026.</p> <p>La Fédération y a réaffirmé sa vision stratégique : évoluer vers un équilibre durable entre performance sportive et performance sociale, dans le cadre d'une fédération à mission. L'ensemble des travaux s'articule autour de 5 priorités stratégiques et 55 mesures.</p> <p>Avancées majeures :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consolidation de la démarche de Fédération à mission et évolution réglementaire associée.

Présentateur	Information
	<ul style="list-style-type: none"> Lancement ou poursuite de projets structurants : déploiement du plan 1000 tables, partenariats avec l'Éducation nationale, développement des actions santé, structuration du Centre de Formation et d'Emploi Fédéral (CFEF), outils numériques (Girpe V2, SPID V2, CRM). Nouveaux partenariats stratégiques (Crédit Mutuel, Cornilleau), évolution de l'identité de marque, et structuration de l'offre marketing. <p>Difficultés relevées :</p> <ul style="list-style-type: none"> Forte sollicitation des ressources internes, coordination inter-pôles encore perfectible, délais de traitement allongés sur certains sujets, et montée en charge technique du système d'information. Besoins identifiés en accompagnement RH, outils collaboratifs, et clarification des processus décisionnels. <p>Perspectives pour 2026 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Finalisation de la stratégie PSF, appui au développement des clubs, harmonisation tarifaire, poursuite de la professionnalisation, structuration de la gouvernance et optimisation des outils internes. Déploiement d'un plan éthique, animation des réseaux territoriaux et renforcement de la formation continue. <p>Améliorations organisationnelles proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> Clarification des procédures, formalisation des règles de décision, renforcement des outils numériques et du suivi des projets. Création d'une matrice des instances et d'un recueil des procédures pour améliorer le fonctionnement transversal. <p>Conclusion : Le séminaire a confirmé la dynamique engagée au sein de la FFTT, en faveur d'une gouvernance renforcée, d'une organisation modernisée et d'un engagement accru en faveur de l'impact social du sport. La feuille de route 2026, en cours de consolidation, intégrera les priorités opérationnelles identifiées lors de ces échanges.</p> <ul style="list-style-type: none"> Stabilisation du pôle finances avec la confirmation d'Hafsa en CDI. À la rentrée, mouvement important sur les alternants : 10 recrutements, dont 1 affecté au CAGID. Projet "Pongiste de l'idée à la FF à mission" lancé.

Présentateur	Information
Jean-Michel POULAT	<ul style="list-style-type: none"> • Recrutement en cours pour intervenir sur l'éthique et sur le pôle formation avec l'arrivée de Jeanne Chanelière. • Effectif actuel : 25 CDI + des CDD en cours de transformation. <p>Jean-Michel Poulat, Secrétaire général, présente un point d'information sur différents sujets relevant de son périmètre.</p> <p>1. Statistiques saison 2024/2025 – Début de saison 2025/2026</p> <p>Les données statistiques relatives à la saison écoulée et au lancement de la saison 2025/2026 montrent une stabilité des effectifs globaux, avec une progression notable du nombre de licences loisirs, confirmant les tendances observées depuis plusieurs saisons. Les premiers chiffres de rentrée laissent entrevoir une dynamique encourageante, à suivre dans les prochaines semaines.</p> <p>2. Commissions fédérales</p> <p>Un point est fait sur l'activité des commissions fédérales. Plusieurs commissions ont débuté ou poursuivi leurs travaux, avec des échéances fixées au second semestre. Un rappel est effectué sur la nécessité d'assurer une régularité dans les réunions et de formaliser les comptes rendus afin d'assurer le bon suivi des actions engagées.</p> <p>Sur le Système d'Information il est demandé par le Conseil Fédéral, un effort particulier pour améliorer le fonctionnement de Girpe V2.</p> <p>3. Représentation dans les AG des Comités départementaux et Ligues</p> <p>Le Secrétariat général coordonne la représentation fédérale dans les assemblées générales des structures territoriales. Un tableau de suivi a été mis à jour. Les élus fédéraux sont invités à se positionner en fonction des disponibilités. L'objectif est d'assurer une présence régulière de la Fédération sur l'ensemble du territoire.</p> <p>4. Représentation Jeu, Set & Féminisation</p> <p>Un point est également fait sur la présence fédérale dans les événements ou actions liés à la promotion du développement féminin dans le cadre du programme "Jeu, Set & Féminisation". La participation de la FFTT à plusieurs temps forts est prévue en lien avec les référentes territoriales et les porteurs de projets.</p>

DÉCISIONS

Description	Décompte des voix	Date de mise en application
<p>Evolution réglementaire des diplômes et tarifs des formations.</p> <p>Isabelle Wegel présente au Conseil fédéral un point d'étape sur l'évolution réglementaire des diplômes et sur la réflexion en cours autour de la structuration des tarifs des formations, dans un contexte d'évolution de l'écosystème fédéral.</p> <p>Il faut que les tarifs soient homogènes sur l'ensemble du territoire. Les Ligues et les Comités pouvant prendre part au financement des formations</p> <p>Un rendez-vous est pris avec la C3D (coordination des directions des formations) pour avancer sur les évolutions. A terme il faudrait que les formations soient « rentables ».</p> <p>Le règlement des diplômes fédéraux et de la branche technique révisé est bien adopté en séance.</p>	Unanimité (Patrick Beaussart et Carine Bloch ne prennent pas part au vote)	1 ^{er} janvier 2026
<p>Point CFA sur les projets structurants</p> <p>Vincent Blanchard, président de la Commission Fédérale d'Arbitrage (CFA), présente un point d'étape sur les projets structurants concernant l'arbitrage national au sein de la FFTT. Il souligne l'importance de renforcer la reconnaissance et la valorisation des arbitres pour assurer la qualité et la crédibilité des compétitions. Dans ce cadre, plusieurs décisions ont été</p>	Unanimité	1 ^{er} janvier 2026

Description	Décompte des voix	Date de mise en application
<p>validées par le Conseil fédéral : la nomination officielle des arbitres nationaux conformément aux critères définis, la révision et l'harmonisation des tarifs des indemnités versées aux arbitres pour leurs prestations, et la création d'un groupe d'excellence nommé « Turquoise », constitué des meilleurs arbitres nationaux sélectionnés sur la base de leurs compétences et de leur engagement. Ce groupe aura pour mission de représenter l'arbitrage national lors des événements majeurs et de participer à la formation des arbitres en devenir.</p> <p>Fédération à mission – nomination du Comité de suivi</p> <p>Gilles Erb présente la nomination du comité de suivi de la Fédération à mission. En juin 2025, la Fédération Française de Tennis de Table est devenue la première fédération à mission, validant ainsi sa raison d'être et ses engagements. Cette validation constitue la première étape d'un processus en trois phases : inscrire la lettre de mission, choisir la gouvernance, et faire vivre la Fédération à mission.</p> <p>Le comité de suivi a été mis en place avec pour mission de se réunir plusieurs fois par an afin d'assurer le suivi des engagements statutaires, d'examiner les objectifs opérationnels ainsi que les indicateurs associés.</p> <p>Le comité se compose de huit sièges votants répartis équitablement entre</p>	<p>Unanimité (Vincent Blanchard ne prend pas part au vote et Adrien Dodu était absent au cours du vote).</p>	Immédiate

Description	Décompte des voix	Date de mise en application
<p>un collège interne composé de licenciés (représentants du Conseil fédéral, ligues, comités et clubs) et un collège externe composé de non-licenciés (représentants de la Fédération, experts et universitaires). Il comprend également quatre invités permanents issus des collèges interne et externe, ainsi qu'une salariée dédiée à la Fédération à mission.</p> <p>Les membres du collège interne sont : Christophe Porte (Conseil fédéral), Nico Angenon (ligue et comité), Vincent Buignet et Claire Chevassus-Rosset (clubs). Le collège externe comprend Isabelle Jouin et Yohan Penel (représentants de la Fédération), Florence Kavita (experte), et Christopher Hautbois (universitaire).</p> <p>Parmi les invités permanents figurent Gilles Erb (Président de la Fédération), Magali Andrier (Directrice Générale et DTN adjointe), Julie Buat (salariée en charge de la Fédération à mission), ainsi que Charline Ceyrolle (partenaire, Crédit Mutuel Alliance Fédérale) et Irène Scolan (prestataire, Rydge Conseil).</p> <p>Trois votes distincts ont été réalisés (collège interne, collège externe, invités permanents).</p> <p>Valorisation des bénévoles</p> <p>Jean-Michel Poulat propose sur la valorisation des bénévoles</p> <ul style="list-style-type: none"> • la validation des membres d'honneur de la fédération Claude Bergeret, Pierre 	Unanimité (Vincent Blanchard ne	Immédiate

Description	Décompte des voix	Date de mise en application
<p>Blanchard, Françoise Lapicque, Daniel Marchand et Miguel Vicens et de « Président d'honneur » M. Christian Palierne.</p> <p>Il sera signalé au Conseil de l'Ordre la demande de désignation de Pierre Blanchard comme vice-président d'honneur</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'intégration de Christophe Porte en qualité de Vice-président au sein du Bureau Exécutif. • La liste des personnes proposées par le Conseil de l'Ordre sur les mérites <p>Plusieurs questions subsistent, notamment suite à la réception de deux courriers émanant de Présidents de Ligue, concernant la notion d'« activité fédérale » pour l'attribution du Mérite fédéral, qui apparaît insuffisamment claire et nécessitera une révision des critères d'attribution. Le Conseil de l'Ordre sera saisi.</p>	<p>prend pas part au vote)</p> <p>Unanimité</p> <p>17 Pour et 2 Abstentions (Adrien Dodu ne prend pas part au vote)</p>	<p>Immédiate</p> <p>Immédiate – Remise des mérites AG décembre 25</p>
Ordre du jour AG décembre 2025	Unanimité	Immédiate
Jean-Michel Poulat présente l'ordre du jour de l'Assemblée générale du 6 décembre 2025, qui se tiendra cette année au FIAP. Les points 6 (harmonisation du tarif des licences) et 8 (point financier) sont inversés pour plus de cohérence. Le point 9 (rapport du DTN) est intégré au point 5 (rapport d'activités des pôles)		

Description	Décompte des voix	Date de mise en application
<p>Création CDI pôle marketing</p> <p>Magali Andrier présente la création d'un poste en CDI au sein du pôle Marketing et Communication, dans le cadre de la poursuite de la professionnalisation de la FFTT liée à l'augmentation du volume d'activités. Transformation en CDI d'un poste actuellement en CDD, prenant fin au 31 décembre 2025, poste occupé suite à une alternance, intitulé Chargé(e) de mission Partenariats et Mécénat.</p> <p>Le poste a pour enjeu principal d'assurer l'activation des partenariats existants et de contribuer à la finalisation de nouveaux contrats marketing en collaboration avec l'agence marketing. Le financement est assuré dans le cadre du budget global de la FFTT, les nouvelles ressources marketing devant permettre la création de nouveaux emplois pour mettre en œuvre les engagements contractuels.</p> <p>Il est demandé par le CF l'élaboration d'un plan de recrutement annuel afin de pouvoir anticiper les besoins et de permettre au CF de prendre des décisions éclairées.</p>	Unanimité	1 ^{er} janvier 2026